

Objet : FINANCES - VIE ASSOCIATIVE - Attribution de subventions 2014 de fonctionnement et exceptionnelles aux associations



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 46/14 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 26 Votants : 29 Procurations : 03

Reçu en Préfecture le : 26 MAI 2014 Certifié exécutoire

Affiché le : 23 MAI 2014

L'An deux mille quatorze, le dix-neuf mai, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 12 mai 2014

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, RAYMOND, MARQUIER, LE GUIRIEC, FERTE, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT, ANGO, LACLAU, SUZE.

PROCURATIONS

M. RIGAUD	à	Mme LLOUBERES
Mme FIEVRE	à	Mme MAUREL
M. SALAÜN	à	M. FERTE

SECRETAIRE : M. ZAMBONI a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : FINANCES - VIE ASSOCIATIVE - Attribution de subventions 2014 de fonctionnement et exceptionnelles aux associations.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution des subventions aux différentes associations.

Madame le Maire précise que lors de sa séance du 12 mai 2014, La Commission Vie Associative - Affaires Culturelles - Communication a examiné ces demandes de subventions et propose d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	Subventions proposées	ne participe pas	Vote
Aussonne Environnement	315 €		Majorité 7 abstentions *
Boule Joyeuse Ausonnaise	1 440 €	2	Majorité 7 abstentions *
Boule Lyonnaise	325 €		Majorité 7 abstentions *
Cercle Canin Ausonnais	793 €		Majorité 7 abstentions *
ACCA Société de Chasse	634 €		Majorité 6 abstentions ** 1 contre
Club Gaieté 3e Age	2 621 €		Majorité 7 abstentions *
Cyclo Club Ausonnais	896 €		Majorité 7 abstentions *
Ecole de Musique et Danse	7 754 €		Majorité 7 abstentions *
Etoile Ausonnaise	7 542 €	2	Majorité 6 abstentions ***
F.N.A.C.A.	506 €		Majorité 7 abstentions *
Foyer Rural	5 056 €	1	Majorité 7 abstentions *
Foyer Socio-Educatif collège Germaine Tillion	376 €		Majorité 7 abstentions *
L'Orteil en Pointe	557 €		Majorité 7 abstentions *
Association des Parents d'Elèves (APE)	685 €		Majorité 7 abstentions *
Aussonne Rugby Constellation	3 291 €	2	Majorité 7 abstentions *
Tennis Club Ausonnais	1 560 €		Majorité 7 abstentions *
Union Harmonique	3 780 €		Majorité 7 abstentions *
Union Sportive Ausonnaise	2 894 €		Majorité 7 abstentions *
Les Fous du Volants	974 €		Majorité 7 abstentions *
Ausson' du Rock	441 €		Majorité 7 abstentions *

* 7 abstentions (Mmes MM. SUZE, GIOIA-MASSOT, SEIB-TAUPIN, LACLAU, FERTE, ANGO, SALAÜN)

** 6 abstentions (Mmes MM. SUZE, GIOIA-MASSOT, SEIB-TAUPIN, LACLAU, ANGO, SALAÜN) et 1 contre (M. FERTE)

*** 6 abstentions (Mmes et MM. SUZE, GIOIA-MASSOT, SEIB-TAUPIN, ANGO, SALAÜN, FERTE)

Par ailleurs, la Commission Vie Associative - Affaires Culturelles - Communication a examiné les demandes de subventions exceptionnelles déposées et propose d'attribuer la subvention suivante :

- Tennis Club Aussonnais :

Remplacement filets : 470.00 €

ASSOCIATIONS	Subvention exceptionnelle proposée	ne participe pas	Vote
Tennis Club Aussonnais	470 €		unanimité

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, suivant le tableau ci-dessus :

- d'approuver les attributions de subventions de fonctionnement et exceptionnelles telles que décrites ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 21 mai 2014

Le Maire,

Lysiane MAUREL

